



MAIRIE DE SALLENELLES
Monsieur Laurent LEMARCHAND
Maire
29 rue André-Pierre MARIE
14121 SALLENELLES

Caen,
Le 6 novembre 2024

N/Réf. :
MdC/CC 2024
Objet :
Avis projet révision du PLU
DATP
Mel : ccheriaux@caen.cci.fr

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L 121-4 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie concernant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sallenelles.

La commune qui appartient au canton de Cabourg comptait 293 habitants au 1er janvier 2021.

La CCI Caen Normandie partage les objets du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune, à savoir :

- La protection et mise en valeur du patrimoine écologique
- La protection et mise en valeur du patrimoine paysager
- La mise en valeur de l'espace agricole
- La prévention contre les risques et les pollutions
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre et recours aux énergies non carbonées
- Les orientations pour l'habitat, les équipements et les loisirs
- Les aménagements routiers et mobilités durables

.../...



.../...

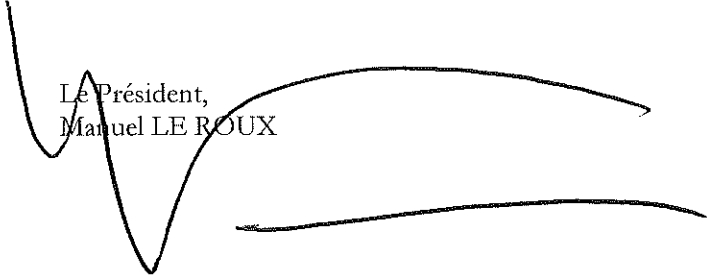
- Les orientations et objectifs chiffrés pour la modération de la consommation de l'espace et la lutte contre l'étalement urbain (urbanisation des « dents creuses » du village ; création d'un petit quartier au sud (et en continuité) du village d'Amfreville)

En conséquence, la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie émet un avis favorable au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Je vous rappelle qu'en vertu de l'article R 123-19, le présent avis doit être annexé au dossier soumis à la consultation lors de l'enquête publique.

Je vous saurais gré de me transmettre le dossier définitif en version numérique après approbation par la commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Président,
Manuel LE ROUX